Castelnaudary
CFPPA du Lauragais

Parcours HVE (Haute Valeur Environnementale)

Public : agriculteurs de l'ouest audois en polyculture, exploitation en grandes cultures et mixtes (GC, maraichage, cultures pérennes)

CONTEXTE

Les certifications agro-environnementales se multiplient ces dernières années. Les actes d'achats alimentaires sont de plus en plus réfléchis et portés par une éthique environnementale et/ou sociale. Certains marchés sont déjà engagés dans ces démarches et exigent de leurs fournisseurs agricoles des certifications validées. HVE, fait partie des labels plébiscités dans le milieu viticole et de plus en plus dans les circuits de grandes distribution en fruits et légumes.

Les marchés en céréales commencent à se positionner dotant plus que les négociations sur le prochain programme de la PAC intègrent HVE comme une des voies possibles pour un futur socle environnemental de base des exploitants agricoles.

Le CFPPA du Lauragais en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Biocivam de l'Aude vous accompagne dès l'automne sur cette réflexion et vous aide à vous positionner vis-à-vis de ces différentes démarches.

LE PARCOURS

Réunion d'information

sur les certifications environnementales :

Se reconnaître dans la jungle des labels, marques, certifications en lien avec l'environnement (AB, HVE, Zéro Résidus ...)

Se positionner sur des certifications présentant un intérêt pour l'évolution de son exploitation.





Jeudi 15 octobre 2020
à 09h00

Lycée Pierre Paul Riquet

Formation

Positionner son exploitation agricole pour la certification HVE

(niveau 3)

2 jours de formation et une demi-journée d'accompagnement individualisé

Animation partagée : formateur CFPPA et conseillers Chambre d'Agriculture de l'Aude

Date : janvier à mars 2021

Effectif : 8 à 15 maximum

Objectifs et contenu :

- Comprendre les enjeux et le fonctionnement de la certification HVE
- Vérifier et mettre à jour ses connaissances de la réglementation sur la conditionnalité
- Vérifier le niveau d'atteinte de la règlementation pour son exploitation et l'atteinte du niveau 1 HVE
- Découvrir et calculer les 4 critères d'obtention de la certification niveau 3 pour son exploitation
- Explorer les évolutions de pratiques agricoles possibles pour atteindre le niveau 3 dans le contexte des exploitations polyculture du secteur

Modalités pédagogiques : en groupe (exposés participatifs, echanges, jeux pédagogiques ...) ou accompagnement individualisé (validation du positionnement individuel de l'exploitation pour l'atteinte de la certification ...)



Accompagnement à la certification

individuel et collectif

Via l'accompagnement individuel technico-économique proposé par la Chambre d'Agriculture, l'intégration dans les collectifs d'agriculteurs type GIEE, la prescription de formations spécifiques.

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Civam Bio Aude

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AUDE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENGAGEMENT DE SERVICE FORMATION AGRI-PROFESSIONNELLE REF. 132 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

Qualiopi processus certifié

CFPPA du Lauragais
935, Avenue du Docteur Laennec, 11400 Castelnaudary CEDEX
Contact : Sandra DELLA SIGNORA
Tél : 06.41.46.49.17 - mail : sandra.della-signora@educagri.fr
https://www.campus-agricole-castelnaudary.fr